Procès Verbal

Séance du 16 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de juin à 10 heures, le CSEE dûment convoqué le quatorze juin deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle Océane de la CCIR Hauts de France, sous la présidence de M. David BRUSSELLE.

Etaient Présents Représentants titulaires du personnel :

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
BAHCIC Marie-Isabelle	X		
DELERUE Dorothée	X		
FERFAILLE Hugo remplacé par Sylvie LEFRANC		X	
FOURNIER Jérôme	X		
HENNEBELLE Laurence remplacée par Sarah DEVIN		X	
LAHMIDI Brahim Remplacé par Marie-Christine MADEJ		X	
LAMALETIE Bastien	X		
LAVERAT Thierry	X		
LE MIGNON Virginie	X		
LEMAITRE François	X		
MEISSNER Agnès remplacée par Magali TRIBONDEAU		X	
PUCHOIS Bernard remplacé par Willy LOIZON		X	
THUILLARD Céline remplacée par Nina TEMPRENANT		X	
VILLELLA Michel	X		
WAELES Alicia	X		

Etaient Présents Représentants « Suppléants » du personnel :

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
Nina TEMPREMANT remplace Cécile THUILLARD	X		
Willy LOIZON remplace Bernard PUCHOIS	X		
Sarah DEVIN remplace Laurence HENNEBELLE	X		
Marie-Christine MADEJ remplace Brahim LAHMIDI	X		
Sylvie LEFRANC remplace Hugo FERFAILLE	X		
Magali TRIBONDEAU remplace Agnès MEISSNER	X		

Etaient présents Représentants Employeur

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
BRUSSELLE David (Président)	X		
COTHENET François	X		
DELACOURT Irène	X		
LIPKIEWICZ François	X		
VASSEL Nathalie	X		

Etaient invités

Anne MESSIAEN, Secrétaire Générale de la CCI Hauts-de-France
Mathieu BARBAUD, Directeur Rev3
Michaël VERDIER, Adjoint au Directeur Rev 3

Avant de dérouler la séance, Virginie LE MIGNON, déléguée syndicale souhaite partager un propos liminaire.

« En milieu de semaine dernière un film inédit a pris forme au travers d'un scénario mal ficelé. En plein milieu de semaine, la direction formation décide d'appliquer pour le lundi suivant les fameux CDDU. Cette décision oblige un certain nombre de personnel RH, coordinateur et assistante à fournir un ensemble d'éléments pour remplacer l'intérim actuel dans un temps limité.

Comment peut-on penser supprimer du scénario, une scène qui se joue depuis plusieurs années, impensable! Aucune réflexion sur l'impact de ce changement qui pourtant est annoncé depuis plus de 2 ans.

Bravo c'est de la stratégie comme on en fait plus. Entre les vacataires qui ne comprennent plus, des jurys pour nos différents examens qui eux aussi ne comprennent plus ces changements, quelle image nous donnons de notre structure formation régionale !

Mauvais film, mauvais scénario, le réalisateur qui n'associe pas ses techniciens...

C'est bien de faire une concertation en CODIR formation mais elle arrive trop tardivement.

Comme d'habitude aucune anticipation, des personnels qui sont soumis au

stress, un manque d'éléments pour pouvoir traiter les demandes et les appels des ex-vacataires ou des jurys. Mais qu'ont fait tous nos responsables formations pendant plus de 2 ans pour préparer ce changement ? Quand ont-ils consulté les personnels du terrain ? Un mauvais scénario donne le plus souvent un mauvais film même quand les acteurs essaient de le sauver ! Nous allons devoir sérieusement envisager un audit organisationnel, au départ prévu pour la Business Unit, mais il s'avère nécessaire pour l'ensemble des activités formation.

Il faut arrêter ces prises de décision sans en mesurer l'impact et les RPS qui frappent les personnels RH et formation suite à ces décisions ! »

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Approbation du procès-verbal du 17 mars 2023 et du 12 mai 2023**

Les procès- verbaux des séances du 17 mars 2023 et du 12 mai 2023 sont approuvés à l'unanimité.

2. **Présentation du code de déontologie – Avis sur le dispositif d'alerte (loi SAPIN II) – Présentation du dispositif de déclaration d'intérêts des collaborateurs**

David BRUSSELLE rappelle qu'il s'agit d'un sujet sur lequel nous devons tous être attentifs. Il s'agit d'obligations légales et réglementaires. Anne MESSIAEN présente le guide déontologie. Ce guide a également été présenté, et approuvé par les élus lors de l'assemblée générale du 27 avril 2023.
Ce code entre dans le dispositif d'anti-corruption imposé aux grandes entreprises privées et publiques (loi Sapin). Le principal axe de cette loi est la transparence de la vie publique, la probité dans les affaires.
CCI France a initié ce chantier et a invité les CCIR à se mettre en conformité avec la loi Sapin.
Un groupe de collaborateurs a travaillé sur une cartographie des risques anti-corruption des établissements. Cette cartographie va être transmise à l'ensemble des collaborateurs.
Ce code à plusieurs axes a pour objet d'inciter les collaborateurs à prévenir les risques d'absence de probité dans nos activités :

- Le conflit d'intérêt
- Représentation et lobbying
- Cadeaux et invitations
- Les partenariats et réseaux d'affaires
- Les paiements de facilitation
- La fraude ou détournement de fonds ou de biens

Une procédure de sensibilisation auprès des collaborateurs va prochainement être mise en place, ainsi qu'une formation via un module e-learning.

Ce code a pour objectif de poser les principes fondamentaux. Et désormais la Direction sera vigilante par rapport à ces principes.

Progressivement, un dispositif va être mis en place dans lequel il y aura des éléments de contrôle ex-post sur un certain nombre d'opérations par échantillonnage. Ce dispositif sera notamment de la responsabilité des Directeurs Exécutifs sur leur territoire.

Parallèlement à ce guide, une procédure d'alerte interne imposée par la Loi Sapin va être mise en place. Un formulaire avec une note explicative sera disponible pour les collaborateurs. Une fois l'alerte déclenchée, une enquête sera réalisée. L'anonymat du déclencheur d'alerte sera préservé.

Enfin, une déclaration des intérêts des collaborateurs va être instaurée. Une identification des collaborateurs les plus exposés va avoir lieu. Aujourd'hui, il s'agit essentiellement des collaborateurs qui ont une délégation de signature en matière d'engagement de dépenses et de validation de factures, probablement une grande partie des managers et également tous collaborateurs qui sollicitent des prestations d'achat. Globalement, entre 100 et 200 collaborateurs pourraient être concernés.

3. Calendrier à établir pour les Commissions Information Economique, Formation, et Egalité professionnelle

Les représentants du personnel demandent de prévoir une date pour la Commission Information Economique. Une réunion devrait être organisée en septembre au regard du calendrier de préparation budgétaire.
Pour les commissions Formation et Egalité professionnelle, le Règlement Intérieur doit être validé afin de fixer le nombre de réunions par an et les dates.

4. Point sur la situation au sein de REV3

Lors du dernier CSEE, une alerte avait été lancée par les représentants du personnel sur un certain nombre de problématiques au sein de l'activité Rev3.

Jérôme FOURNIER s'interroge sur la présence en séance de Michaël VERDIER, Adjoint au Directeur Rev3. David BRUSSELLE précise avoir demandé à ce dernier d'être présent au regard des points d'alerte précédemment exprimés.

Virginie LE MIGNON reformule devant MM. BARBAUD et VERDIER les éléments qui ont conduit au lancement de l'alerte suite aux remontées des équipes.
A ce jour :

- des démissions ont eu lieu,
- 20% des collaborateurs sont en arrêt de travail,
- 8 collaborateurs ont rencontré François COTHENET pour évoquer leur situation,
- un sentiment de mal-être des collaborateurs issu d'une surcharge de travail et de problèmes relationnels avec le Directeur du service REV3.

David BRUSSELLE rappelle l'importance aujourd'hui de REV3 au sein de notre structure. Il invite Mathieu BARBAUD à expliquer l'organisation, le fonctionnement et le climat au sein de l'équipe REV3 et à Michaël VERDIER, en tant qu'adjoint, à s'exprimer également sur la situation.

Selon Mathieu BARBAUD, l'équipe REV3 doit « gérer le passé », c'est-à-dire l'époque Philippe VASSEUR ou de nombreux chantiers ont été lancés avec de nombreux partenaires, et une logique forte de représentation. A cela s'ajoutent les objectifs et demandes de l'Etat et de CCI FRANCE qui montent de plus en plus en puissance. Face à cela, il a fallu factualiser les choses. En ce début d'année, l'équipe REV 3 est très sollicitée sur les événements (64 depuis le début d'année). Afin de répondre à la logique des territoires, un conseiller référent territorial a été mis en place dans chaque CCIL.

Virginie LE MIGNON interpelle Mathieu BARBAUD sur la mise en place de ces référents territoriaux, ces derniers ont-ils du temps dédié pour effectuer cette mission pour le territoire ? De plus, les objectifs de CCI France incombent à tout l'Appui, pas uniquement à l'équipe REV3.

Mathieu BARBAUD répond qu'il a souhaité mieux structurer la direction et l'action Rev3.

Ainsi, les collaborateurs territoriaux doivent travailler en proximité avec le Directeur Appui (une note d'organisation a été réalisée et partagée). Il s'agit d'un double pilotage. Les conseillers territoriaux se réunissent tous les quinze jours pour favoriser l'esprit d'équipe et partager sur les difficultés, les points d'appui et les succès.

Une équipe « REV3 Conseil » se met en place. Il s'agit de produire du chiffre d'affaires (direct ou conventionné) au travers de prestations de conseil au service des entreprises.

Une équipe « Accélérateurs ». Cette équipe a été renforcée l'an dernier. Le but est d'atteindre 7 accélérateurs territoriaux et un accélérateur thématique.

Une personne sur REV3 Financement. L'objectif est de flécher les entreprises qui ont besoin d'un financement pour des projets REV3.

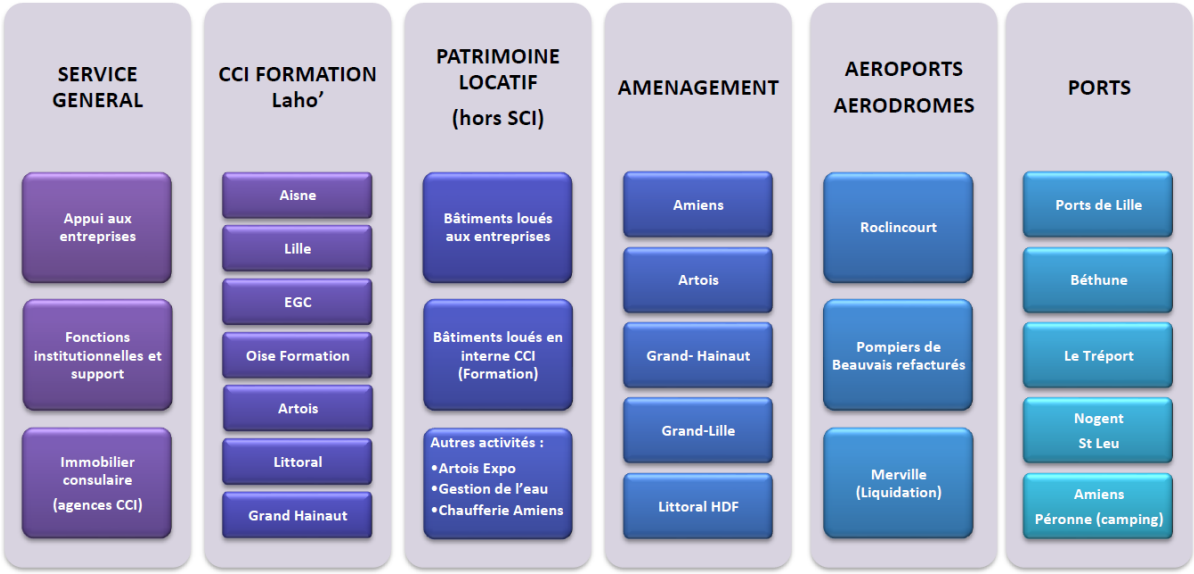
Enfin, une personne opère une mission de délégation pour une association partenaire spécialisée dans la bio-économie (Eura Industry Innov) et travaille sur des projets transversaux pour répondre aux demandes des élus. Globalement, la grande difficulté est de répondre aux sollicitations multiples.

Pour David BRUSSELLE, REV3 est en cours de mutation car pendant longtemps nous étions précurseurs d'une problématique que personne ne mesurait à ce point. D'un stade de sensibilisation, d'information, de pédagogie, on doit passer à un stade d'action massive auprès des entreprises. De plus, l'Etat attend beaucoup plus de nous. Nous avons une obligation de résultats. Mais David BRUSSELLE rappelle également qu'il y a également une obligation de résultat sur le bien-être des salariés. Des solutions concrètes et opérationnelles doivent être trouvées afin de régler cette situation. Pour ce faire, l'ensemble des problématiques vont être mises à plat : l'organisation, les objectifs, la charge de travail, les moyens.

5. Présentation du budget exécuté 2022

Il s'agit du budget de la CCI Hauts-de-France (hors filiale) :

PERIMETRE COMPTES SOCIAUX – CCI HAUTS DE France (hors filiales)



Ce périmètre c'est environ 170 Millions d'euros d'activité, si on rajoute les filiales et que l'on consolide le tout, c'est 400 millions d'euros.

En 2021, la CCI HDF a réalisé 6,642 millions d'euros de résultat contre 6,862 en 2022.

K€		REALISE 2021	BR 2022	REALISE 2022	Ecart/BR 22
SERVICE GENERAL	SERVICE ACCOMPAGNEMENT ENTR	-15 269	-19 218	-17 886	1 332
	SERVICE SUPPORT	-20 035	-19 604	-18 627	977
	IMMOBILIER CONSULAIRE	-4 642	-5 633	-5 618	14
BESOIN DE FINANCEMENT SERVICE GENERAL		**-39 946**	**-44 455**	**-42 132**	**2 324**
RESSOURCE FISCALE		41 812	38 177	38 081	-96
RESULTAT NET SERVICE GENERAL		**1 866**	**-6 278**	**-4 051**	**2 227**
SERVICE FORMATION		5 675	2 344	7 519	5 175
SERVICE AEROPORTS		-93	15	123	108
SERVICE AMENAGEMENTS		-1 692	1 910	944	-966
PATRIMOINE LOCATIF		600	3 872	2 731	-1 141
SERVICE PORTS		287	290	-405	-696
TOTAL RESULTAT NET CCI HDF		**6 642**	**2 154**	**6 862**	**4 708**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT CCI HDF		**22 069**	**13 821**	**20 317**	**6 495**

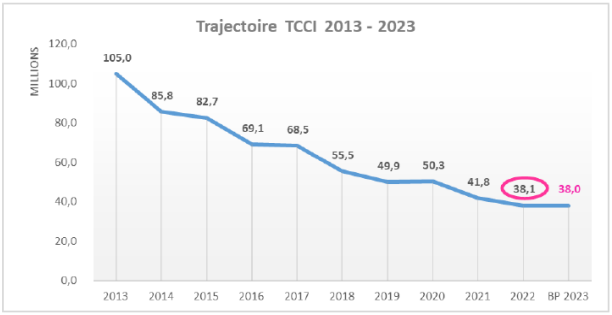
Le résultat net CCI HDF ressort à 6,9 M€, dont 1,7 M€ de produits exceptionnels provenant essentiellement de la formation
Le résultat net est constitué de -4 M€ au Service Général, +7,5 M€ à la Formation et +3,4 M€ pour les autres services gérés

On constate une fragilité budgétaire sur le service général, qui est surcompensée par les très bons résultats de la formation.

Aujourd'hui, le taux de dépendance à la ressource fiscale est de 27%. En complément, 33% de nos produits proviennent de ressources publiques et subventions (conventions…) et 27% du chiffres d'affaires réalisé y compris dans le secteur de la formation. C'est un bon équilibre comparativement notamment à la moyenne nationale de dépendance à la ressource fiscale qui est de 50%.
Le premier financeur, après l'Etat, est le Conseil Régional Hauts-de-France. Ensuite, les autres financeurs se sont les collectivités, organismes…David BRUSSELLE souhaite que l'on réponde davantage encore aux appels d'offres.

Aujourd'hui, nous sommes à 38 Millions de ressources fiscales contre 105 Millions en 2013. Il y a une vraie menace de baisse de la ressource fiscale en 2024. Cette ressource fiscale n'est affectée qu'au Service Général.
Auparavant, la TFC était fléchée en fonction des poids économiques historiques des régions.
Maintenant, elle est répartie selon ces critères :

- 30% liés au poids historique
- 30% liés au nouveau poids économique
- 30% liés à la performance (= les objectifs que nous fixent CCI France : si nous ne sommes pas au rendez-vous de ces objectifs, nous ne percevront pas l'intégralité de ces 30%)
- 10% dits de péréquation (aide aux CCI des zones rurales, quartiers prioritaires de la ville…)



TCCI 2022
38,1 M€

Hypothèse retenue pour le BP 202 à 38,2 M€ pour la CCI Hauts-de-France, en baisse de 3,6M€ par rapport à 2021.
Le réalisé 2022 est de 38,1M€, en raison de sous-réalisation du plan de relance Commerce Transition écologique

Rubriques Description	(r) BR 2022	(t) REALISE 2022	Ecart /BR22
74110000 - TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRE	38 177	38 045	-132
74180000 - ROLES COMPLEMENTAIRES TFC EXERC ANT		36	36
Total Ressource fiscale nette	**38 177**	**38 081**	**-96**

Les ETP

ETP ET MASSE SALARIALE PERMANENTS

Organigramme Niveau 5	(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart /BR22
SERVICE GENERAL	591,2	554,8	-36,4
SERVICE FORMATION	294,1	281,9	-12,1
SERVICE PORTS	103,6	102,7	-0,9
SERVICE AEROPORTS	25,1	24,2	-0,8
SERVICE AMENAGEMENTS	4,2	3,5	-0,7
PATRIMOINE LOCATIF	30,3	29,7	-0,6
TOTAL ETP	**1 048,4**	**996,8**	**-51,6**

- ETP : décalages d'embauches et absences (IJSS) => impact = 3 M€ d'économies
- Les surcoûts de masse salariale / BR 2022 sont générés par des coûts de départs 2022, des variations de provisions et le rattrapage de l'Indice d'Expérience

Organigramme Niveau 5	Organigramme Niveau 4	(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart /BR22
SERVICE GENERAL	SERVICE ACCOMPAGNEMENT	-26 248	-25 938	310
	SERVICE SUPPORT	-12 974	-14 021	-1 047
	IMMOBILIER CONSULAIRE	-98	-111	-13
Total SERVICE GENERAL		**-39 319**	**-40 069**	**-750**
SERVICE FORMATION		-16 556	-16 620	-64
PATRIMOINE LOCATIF		-1 919	-1 995	-77
SERVICE AMENAGEMENTS		-400	-368	31
S/TOTAL CCI HORS CONCESSIONS		**-58 194**	**-59 053**	**-859**
SERVICE AEROPORTS		-1 301	-1 472	-171
SERVICE PORTS		-6 795	-7 757	-962
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL PERMANENT		**-66 289**	**-68 281**	**-1 992**

A effectif constant, la masse salariale coûte plus cher (revalorisation salariale liée aux NAO notamment). Il faut continuer à maîtriser cette masse salariale.

L'Appui.

LE BESOIN DE FINANCEMENT DE L'APPUI AUX ENTREPRISES

Rubriques Niveau 4	(f) REALISE 2021	(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart /BR22
⊞PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	14 293	16 491	16 263	-228
⊞CHARGES LIEES A L'ACTIVITE	-30 285	-35 349	-33 482	1 867
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-15 992**	**-18 858**	**-17 218**	**1 640**
⊞PRODUITS ET CHARGES CALCULES	225	-334	-267	68
⊞RESULTAT FINANCIER	17	-6	0	6
⊞RESULTAT EXCEPTIONNEL ET IS	481	-20	-401	-381
BESOIN DE FINANCEMENT APPUI	**-15 269**	**-19 218**	**-17 886**	**1 332**

- Le besoin de financement de l'Appui est de 17,9 M€ pour un BR à 19,2 M€
- Les produits ont atteint le BR à 16,3M€, en progression de **+ 14% /2021**, le CA représente 50% des produits, comme en 2021
- Les charges non consommées représentent 1,9 M€, en lien avec CCI International et l'enveloppe de territoires doublée exceptionnellement pour 2022.
- Les charges exceptionnelles 2022 sont constituées principalement de soldes de subventions non versés sur exercice antérieur (Coup de pouce 105 K, diag flash 92K, pôle logistique 68K, SITL 2012 46K)

En 2021, nous avons réalisé 14,29 M€ de produits encaissés.
En 2022, 16,26 M€ ont été encaissés. Et en 2023, on espère 19M€.

Les fonctions supports :

LES FONCTIONS SUPPORT, FONCTIONNEMENT GENERAL ET INSTITUTIONNEL

K€		REALISE 2021	BR 2022	REALISE 2022	Ecart /BR22
FONCTIONS SUPPORT	203 - COMMUNICATION	-1 860	-1 871	-2 090	-219
	204 - FINANCES	-2 298	-2 213	-2 147	66
	205 - ACHATS MARCHES PUBLICS	-503	-615	-589	26
	206 - RESSOURCES HUMAINES	-1 804	-2 070	-1 901	168
	207 - JURIDIQUE	-714	-719	-557	162
	208 - SYSTEMES D INFORMATION	-4 518	-4 723	-4 325	398
Total FONCTIONS SUPPORT		**-11 697**	**-12 211**	**-11 610**	**601**
FONCTIONS INSTITUTIONNELLES	201 - VIE INSTITUTIONNELLE PRESIDENCE	-1 694	-1 364	-1 503	-139
	202 - PILOTAGE GENERAL DG	-3 569	-3 208	-3 397	-189
	209 - GESTION IMMOBILIERE	-1 310	-1 436	-1 525	-88
	210 - MOYENS GENERAUX LOGISTIQUE	-1 871	-2 040	-1 977	62
Total FONCTIONS INSTITUTIONNELLES		**-8 444**	**-8 048**	**-8 402**	**-354**
BESOIN DE FINANCEMENT SUPPORT ET INSTITUTIONNEL		**-20 141**	**-20 259**	**-20 012**	**247**
TECHNIQUE		**106**	**655**	**1 385**	**730**
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL		**-20 035**	**-19 604**	**-18 627**	**977**

- Le besoin de financement est constant à 20 M€, conforme au BR22 et stable par rapport à 2021
- Les fonctions support réalisent 600 K€ d'économies / BR, en particulier sur le budget de la DSI
- Les fonctions institutionnelles sont au même niveau que 2021, en raison de l'augmentation de la Masse salariale (départs vs embauches) qui couvre les économies (affranchissements, baisse des subventions versées)
- La ligne technique porte : la TUP CEM pour +853 K€, l'ajustement des provisions, les refacturations internes des fonctions régionales pour +1472 K€, l'IS pour -665 K€

Sur les 38M€ de la ressource fiscale, 20M€ sont affectés aux fonctions supports et institutionnelles. David BRUSSELLE indique que pour les fonctions supports, il n'y a pratiquement plus de marge de manœuvre en terme d'effectif.

L'immobilier consulaire

L'IMMOBILIER CONSULAIRE

Rubriques Niveau 4	(f) REALISE 2021	(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart/BR 22
⊞PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	3 223	3 433	3 707	274
⊞CHARGES LIEES A L'ACTIVITE	-5 355	-5 767	-5 991	-224
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-2 132**	**-2 334**	**-2 284**	**50**
⊞PRODUITS ET CHARGES CALCULES	-2 688	-3 218	-3 156	62
⊞RESULTAT FINANCIER	-371	-328	-437	-109
RESULTAT COURANT	**-5 190**	**-5 880**	**-5 877**	**3**
⊞RESULTAT EXCEPTIONNEL ET IS	549	247	258	11
RESULTAT NET	**-4 642**	**-5 633**	**-5 618**	**14**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**-2 069**	**-2 685**	**-2 701**	**-17**

- CA en progression de +15% /2021
- EBE conforme au BR 22
- Remboursement anticipé des emprunts -123K€ (Leeds)
- Produit de cession Le Tréport 275 K€, conforme au BR22

Il s'agit du coût des hôtels consulaires. Pour les produits, il s'agit des loyers perçus.

La formation

CCI FORMATION (hors filiales)

		(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart / BR22
CENTRES FORMATION	PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	39 479	41 198	1 719
	CHARGES LIEES A L'ACTIVITE	-33 491	-31 900	1 591
	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**5 988**	**9 298**	**3 310**
	PRODUITS ET CHARGES CALCULES	-1 198	-1 391	-193
	RESULTAT FINANCIER	-56	-40	16
MARGE DES CENTRES		**4 734**	**7 867**	**3 133**
TETE DE RESEAU ET FCT SUPPORT		**-2 373**	**-2 849**	**-476**
RESULTAT COURANT CCI FORMATION		**2 360**	**5 018**	**2 658**
PRODUITS EXCEPTIONNELS / EX ANTERIEURS		**-16**	**2 501**	**2 517**
RESULTAT NET CCI FORMATION		**2 344**	**7 519**	**5 175**

RAPPEL REALISE 2021	*Startevo intégré au 01/07/2021*	***5 675***

Résultat courant 5 M€

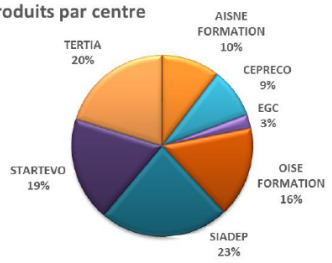
Résultat net 7,5 M€

- Le développement des produits repose essentiellement sur l'accroissement des effectifs et des tarifs de l'apprentissage
- Les contributions à la tête de réseau et aux fonctions support sont intégrées pour 2,8 M€
- Les produits exceptionnels correspondent à des facturations OPCO des exercices précédents (stocks et flux non provisionnés)

CCI FORMATION (hors filiales) : RESULTATS PAR CENTRE

	SERVICE FORMATION									
	CENTRES FORMATION							Total	TETE DE	Total SERVICE
	AISNE	CEPRECO	EGC	OISE	SIADEP	STARTEVO	TERTIA	CENTRES	RESEAU	FORMATION
PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	4 300	3 688	1 040	6 626	9 542	7 685	8 317	41 198	44	41 242
CHARGES LIEES A L'ACTIVITE	-2 792	-3 157	-1 018	-5 586	-7 768	-5 575	-6 004	-31 900	-2 764	-34 665
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**1 508**	**532**	**21**	**1 040**	**1 774**	**2 110**	**2 313**	**9 298**	**-2 720**	**6 578**
PRODUITS ET CHARGES CALCULES	-332	-34	2	-353	-219	-374	-81	-1 391	-129	-1 520
RESULTAT FINANCIER				-6	-17	-17		-40		-40
RESULTAT COURANT	**1 176**	**498**	**23**	**681**	**1 537**	**1 719**	**2 232**	**7 867**	**-2 849**	**5 018**
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET IS	37	59	-40	223	213	962	1 044	2 499	2	2 501
RESULTAT NET CCI FORMATION	**1 214**	**557**	**-17**	**905**	**1 750**	**2 681**	**3 277**	**10 366**	**-2 847**	**7 519**

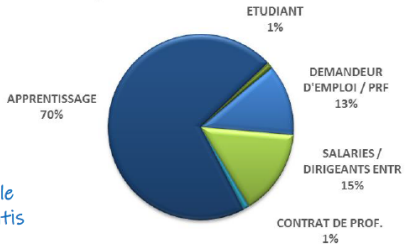
Produits par centre



3 969* apprentis

* En ajoutant Interfor et ESC Amiens, le total groupe CCI dépasse 5000 apprentis

Produits par marché



David BRUSSELLE souhaite également développer le marché de l'individu via notamment le financement par le compte personnel de formation. Une chef de produit a été recrutée dans cette optique.

L'AMENAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITES

Rubriques Niveau 4	(f) REALISE 2021	(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart /BR 22
PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	4 179	7 469	5 280	-2 189
CHARGES LIEES A L'ACTIVITE	-2 952	-5 509	-4 184	1 326
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**1 227**	**1 960**	**1 096**	**-864**
PRODUITS ET CHARGES CALCULES	-55	17	-506	-524
RESULTAT FINANCIER	-417	-68	89	157
RESULTAT COURANT	**755**	**1 910**	**679**	**-1 231**
PROV. DEPRECIATION ET R.EXCEPT	(*) -2 448		265	265
RESULTAT NET	**-1 692**	**1 910**	**944**	**-966**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**712**	**1 892**	**1 450**	**-442**

(*) Pour rappel, provision dépréciation de stocks Lill'Aéroparc pour 2,3 M€ en 2021

Ventes par CCIL :

Projets-Récurren	(r) BR 2022	REALISE 2022	Commentaires
AMIENS	487	554	1ha extension J.Verne
GRAND HAINAUT	256	192	1,3 ha Maubeuge/Sars Rosières
GRAND LILLE	1 420	1 239	3,3 ha Comines
LITTORAL HDF	1 910	450	0,9ha (0,4ha VauchellesII)
Total général	**4 072**	**2 436**	

- Ventes prévues sur le Parc industriel de la Baie de Somme Est pour 4,2ha non réalisées en 2022
- Achats et Travaux : 1,5 M€ non réalisés en 2022 / BR

L'immobilier locatif

L'IMMOBILIER LOCATIF

Rubriques Niveau 4	(f) REALISE 2021	(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart /BR 22
⊞PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	13 214	13 772	14 182	409
⊞CHARGES LIEES A L'ACTIVITE	-8 685	-9 625	-9 440	185
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**4 529**	**4 147**	**4 742**	**595**
⊞PRODUITS ET CHARGES CALCULES	-3 688	-2 904	-1 780	1 124
⊞RESULTAT FINANCIER	-323	-272	-237	35
RESULTAT COURANT	**517**	**971**	**2 725**	**1 754**
⊞RESULTAT EXCEPTIONNEL ET IS	83	2 901	7	-2 894
RESULTAT NET	**600**	**3 872**	**2 731**	**-1 141**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**3 894**	**3 879**	**4 527**	**649**

Surface locative de 105 000 m²

Près de 400 locataires

Taux d'occupation moyen 86%

- Le CA en progression de 7,4% / 2021, s'explique par la reprise de l'activité évènementielle (Artois Expo et CCI Invent PDB)
- CA, maitrise des charges d'énergie et reprises de provisions EGR améliorent le Résultat courant de +1,8M€
- Cession de Lomme Sequedin prévue au BR22, réalisée en janvier 2023, pour un R. Exceptionnel de 2,7M€

Les ports

LES PORTS (hors filiales)

Rubriques Niveau 4	(f) REALISE 2021	(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart/BR22
⊞PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	23 812	23 981	24 445	464
⊞CHARGES LIEES A L'ACTIVITE	-17 473	-17 543	-17 924	-381
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**6 340**	**6 438**	**6 521**	**83**
⊞PRODUITS ET CHARGES CALCULES	-5 429	-5 527	-5 868	-342
⊞RESULTAT FINANCIER	-509	-590	-497	93
⊞RESULTAT EXCEPTIONNEL ET IS	-114	-32	-561	-529
RESULTAT NET	**287**	**290**	**-405**	**-696**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**6 155**	**6 001**	**6 164**	**163**

EBE 6,5M€ CAF 6,2M€ stables

Capitaux remboursés 2,7 M€

Les résultats par CCIL :

Ports de Lille : Activité en retrait de -7% / 2021 : 2 mois d'arrêt délestage et transport déchets. Résultat impacté par des provisions pour risques litiges 650 K€

Rubriques Niveau 4	AMIENS	ARTOIS	LILLE	LITTORAL	OISE	Total Ports
⊞PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	273	1 492	20 491	2 082	107	24 445
⊞CHARGES LIEES A L'ACTIVITE	-261	-951	-14 745	-1 912	-56	-17 924
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**12**	**541**	**5 746**	**170**	**52**	**6 521**
⊞PRODUITS ET CHARGES CALCULES	-6	-142	-5 510	-117	-93	-5 868
⊞RESULTAT FINANCIER		11	-574	66		-497
⊞RESULTAT EXCEPTIONNEL ET IS	-2	-28	-472	-67	9	-561
RESULTAT NET	**4**	**382**	**-809**	**51**	**-32**	**-405**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**14**	**461**	**5 536**	**93**	**61**	**6 164**

Les investissements

LES INVESTISSEMENTS ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

➢ Décalage CRM 2023 et Port du Tréport, investissements subventionnés donc sans impact sur le Résultat budgétaire

Organigramme Niveau 5	Organigramme Niveau 4	(f) REALISE 2021	(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart /BR22
SERVICE GENERAL	SERVICE ACCOMPAGNEMENT ENTR	-769	-886	-209	677
	SERVICE SUPPORT	-2 823	-556	-488	68
	IMMOBILIER CONSULAIRE	-457	-600	-639	-39
Total SERVICE GENERAL		**-4 049**	**-2 042**	**-1 336**	**706**
SERVICE FORMATION		-2 547	-12 203	-12 266	-62
PATRIMOINE LOCATIF		-1 059	-1 003	-957	45
SERVICE AEROPORTS			0		0
SERVICE AMENAGEMENTS		0		0	0
SERVICE PORTS		-3 423	-5 383	-2 444	2 939
Total investissements		**-11 079**	**-20 632**	**-17 004**	**3 628**

Organigramme Niveau 5	Organigramme Niveau 4	(f) REALISE 2021	(r) BR 2022	REALISE 2022	Ecart /BR22
SERVICE GENERAL	IMMOBILIER CONSULAIRE			9	9
SERVICE FORMATION		1 033	1 396	1 674	278
PATRIMOINE LOCATIF		471		0	0
SERVICE PORTS		2 184	4 101	1 119	-2 982
Total subventions d'investissements		**3 687**	**5 497**	**2 802**	**-2 695**

6. Finalisation et validation du Règlement intérieur du CSEE

Le règlement intérieur a été préalablement travaillé lors d'une réunion technique entre les représentants du personnel et la DRH.
Le règlement intérieur est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

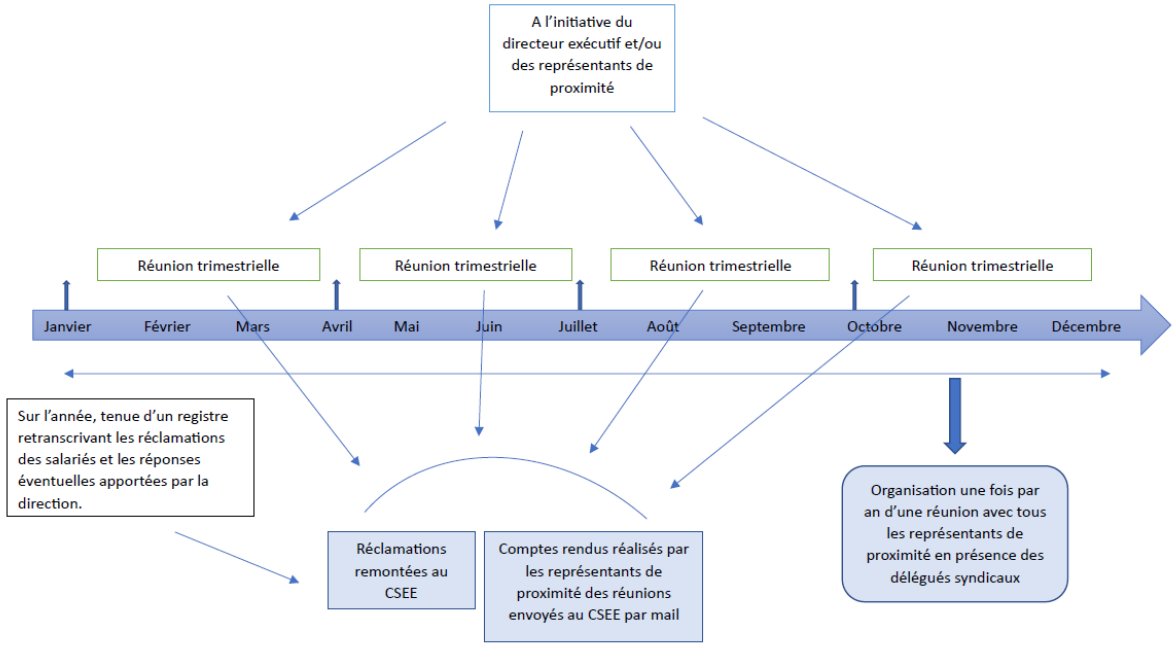
7. Election des représentants de proximité de la CCI Amiens-Picardie

Delphine LENGLET et Delphine TAVERNIER sont élues à l'unanimité représentantes de proximité de la CCI Amiens-Picardie.

8. Information sur le process des réunions des représentants de proximité

David BRUSSELLE a rappelé aux Directeurs Exécutifs la nécessité de réunir au sein des territoires les représentants de proximité.
Irène DELACOURT et Nathalie VASSEL ont présenté le process des réunions de représentants de proximité.
François LIPKIEWICZ informe les membres du CSEE que les Directeurs Exécutifs, les Directeurs d'organisme de formation et les managers de collaborateurs élus au CSEE ont assisté à une formation sur les rôles du CSEE.
Dorothée DELERUE et Virginie LE MIGNON insistent pour qu'une sensibilisation ait lieu auprès de tous les collaborateurs.

Process des réunions des Représentants de proximité



9. Validation des formations des représentants de proximité

Comme demandé par le CSEE, lors de la dernière réunion de la CSSCT, les membres ont réfléchi à la mise en place d'une formation de 2 jours à l'intention des représentants de proximité. La CSSCT propose au CSEE le cabinet Sextant comme entité formatrice. Le coût de cette formation est de 4950 €, à la charge de l'employeur.

10. Informations sur les activités ASC

Les chèques Vacances

La campagne s'est terminée à la mi-juin. 641 collaborateurs ont fait une demande. 76% des collaborateurs ont choisi le chéquier papier. Le coût de cette campagne est de 79 000€ à charge pour le CSEE.
Près d'un tiers des chèques reçus présentent des erreurs (absence de signatures, mauvais montant…), ce qui est chronophage dans le traitement. L'ASC espère un peu plus de rigueur de la part des collaborateurs dans le respect des délais, et les renseignements des chèques afin d'éviter de nombreuses relances.

Astérix

200 participants. Plusieurs bus seront proposés ainsi qu'un petit déjeuner.

Les lignes de bus sont :
- Calais/Saint-Omer/Arras
- Lille/Valenciennes/ Saint Quentin
- Abbeville/ Amiens/ Compiègne

Coût pour le CSEE = 6200 euros

Tout Apprendre

A l'initiative du CSEE, une plateforme de contenus digitaux va être proposée à l'ensemble des collaborateurs. Cette bibliothèque propose des modules et cours en ligne, des livres, BD ainsi que la presse.

Cette plateforme sera financée à 50% par le CSEE et à 50% par l'employeur.
Coût = 14 602€ /14 mois.
Cette plateforme sera disponible dès le 01er juillet 2023.
Cette dépense est votée à l'unanimité.

11. Mission de l'expert-comptable

François Lemaître propose au vote la mission de l'expert-comptable, Experial Conseil pour un coût de 3000 euros. Cette proposition est votée à l'unanimité.

12. Information sur les sujets CSSCT

Alerte Service Achats

Virginie LE MIGNON et Jérôme FOURNIER émettent une alerte suite aux remontées d'information de l'ensemble de l'équipe Achats. Ces derniers ont relaté des propos et des attitudes inacceptables de la part d'un Directeur, et sont dans une situation de mal-être.
David BRUSSELLE indique que le dossier est d'ores et déjà bien pris en charge et sera traité avec toute la diligence requise.

Audit RPS au sein de la CCI Oise

Laurence HURNI a quitté ses fonctions de Directrice par intérim de la CCI de l'Oise. Elle a retrouvé le poste de Directrice Emploi et Compétences sur lequel elle avait été recrutée. Suite à son départ, David BRUSSELLE a informé l'ensemble des collaborateurs de l'Oise pour leur expliquer la situation. Actuellement, le recrutement d'un directeur par intérim est en cours.

Les problématiques managériales ne sont pas réglées. Du côté Appui, après un certain nombre d'actions, la Direction a décidé d'enclencher un accompagnement RH par un cabinet externe. Cet accompagnement a démarré. La volonté de David BRUSSELLE est de faire la lumière, d'apaiser et

de trouver des solutions durables pour retrouver un climat serein. Cet accompagnement prendra la forme :
- d'entretiens de tous les managers de l'Appui,
- un questionnaire envoyé à la totalité des collaborateurs de l'Appui sous le sceau de l'anonymat,
- pour les collaborateurs qui le souhaitent, un entretien avec le cabinet.
David BRUSSELLE ne souhaite pas que cela soit trop rapide pour un accompagnement sur la durée. Le Président de la CCI de l'Oise a été contacté par le cabinet, et est informé de cette situation.

Jérôme FOURNIER demande si le départ de Mme Laurence HURNI est lié à un éventuel retour de M. DELAVENNE. David BRUSSELLE précise que le départ de MME HURNI n'est pas la conséquence du retour de M. DELAVENNE.

Audit RPS au CFA de Nogent
Un premier COPIL a eu lieu. Une présentation de la démarche à l'ensemble des salariés a eu lieu. De nombreux collaborateurs ont pris des rendez-vous auprès du cabinet (90% des collaborateurs du CFA de Nogent). La restitution au CSEE aura lieu en septembre.

Nomination d'un coordinateur sécurité
La Direction nomme Noël VERSCHEURE, coordinateur sécurité pour la CCI Hauts-de-France.

Délégation de pouvoir en matière d'Hygiène et Sécurité
François LIPKIEWICZ informe qu'une délégation de pouvoir de David BRUSSELLE aux Directeurs Exécutifs aura lieu en matière d'Hygiène et Sécurité.

13. Point de situation sur le projet de transfert des Pompiers de l'aéroport de Beauvais

Depuis le dernier CSEE, les choses ont évolué. Plusieurs réunions ont eu lieu. Les dernières discussions avec la SAGEB se sont bien passées. Sur le temps de travail, un compromis semble se profiler. La proposition d'une vacation quotidienne de 10 heures de travail pour limiter le nombre de vacations hebdomadaires tel que demandé par les pompiers va mécaniquement obliger la SAGEB à recruter quelques ETP supplémentaires. Les discussions ont repris dans un état d'esprit plus consensuel et constructif.

14. Point sur la situation des collaborateurs mis à disposition du CPLE

Plusieurs collaborateurs du CPLE ont contacté Jérôme FOURNIER et Virginie LE MIGNON pour faire part de leur incompréhension sur les propositions de reclassement et surtout sur la méthode.

David BRUSSELLE rappelle que les collaborateurs sont réintégrés dans nos activités suite à la fin de leur mise à disposition et que leur situation ne relève donc pas d'une suppression de poste. Avant de leur proposer une affectation, la DRH a étudié tous les postes vacants.

David BRUSSELLE propose de temporiser un peu au cas particulier le temps d'étudier à nouveau la situation et de décaler les entretiens prévus le 19 juin 2023.

15. Consultation sur les projets de déménagement consécutifs à des travaux à la CCI Littoral et à Laho Littoral-Audomarois, et sur les travaux menés à Laho Métropole Lilloise.

En raison des travaux sur le site Laho Littoral à Boulogne-sur-Mer, les collaborateurs concernés seront accueillis à l'hôtel consulaire de Boulogne-sur-Mer.

A Abbeville, en raison de la vente de l'hôtel consulaire les collaborateurs seront hébergés temporairement à la pépinière d'entreprises. Un nouveau bâtiment sera construit afin d'accueillir les collaborateurs de la CCI et de la formation.

A Calais, une négociation a lieu afin de déménager Laho. Prochainement, Laho va intégrer un bâtiment (avec un bail temporaire de 6 ans en cours de négociation) à Coquelles. A terme, un bâtiment accueillera la CCI et Laho au même endroit.

Concernant l'actuelle agence de Boulogne-sur-Mer, un AMI va être lancé. Ce marché aura pour objectif de donner des pistes (travaux, vente, bail emphytéotique…)

Des travaux sont actuellement menés sur le site de Laho Métropole Lilloise. Dans le cadre du campus Lillois, le site sera intégralement rénové. Ce campus devrait être livré pour la rentrée 2027, peut-être 2026.

16. Information sur la procédure CDDU

En raison du coût élevé de l'intérim mis en place de manière transitoire dans l'attente du déploiement de la procédure CDDU, Christophe HOUBERT a mis un frein à ce type de contrat. Il a demandé à la DRH d'être réactive. Le service de Nathalie VASSEL a reçu, le vendredi soir, 26 contrats CDDU pour le lundi matin.

Prochaine réunion du CSEE : Le 15 septembre 2023 à 10 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 12H49.**